

## Commune de SAINTINES

### Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 09 mars 2020

Date de convocation : 02 mars 2020

Le neuf mars, deux mille vingt, à dix-huit heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la mairie de Saintines, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DESMOULINS, Maire de Saintines.

#### **En exercice : 15 membres**

**Présents (13)** : Messieurs DESMOULINS Jean-Pierre, SRACZYK Christian, ANDRÉ Sébastien, GOESSENS Philippe, THIEUX Didier, PERDU Fabien, POINTIN Philippe.

Mesdames COPIGNY Jeanine, DEBRAY Delphine, RIBOULEAU Geneviève, FERRET Isabel, GREBAUT Sandrine, LEMAIRE Nicole.

**Absents (2)** : MARCOLLA Marie-Caroline, DESMARET Steve non excusés.

**Ont donné procuration (0)** : /

**Votants** : 13

#### **Election d'un secrétaire de séance :**

Mme RIBOULEAU Geneviève est élu(e) secrétaire de séance.

#### **Adoption du compte rendu de la séance du 09 janvier 2020.**

Le procès-verbal de la séance du 09 janvier 2020 n'appelant plus d'autre observation est adopté à l'unanimité.

### **0. Compte rendu des décisions prises en application des délégations du Conseil Municipal.**

- *Recrutement d'un agent en contrat à durée déterminée pour le remplacement d'un agent indisponible en arrêt maladie (ARTICLE 3-1 DE LA LOI DU 26 JANVIER 1984 MODIFIEE) pour les périodes : du 03 au 14/02/2020 (12 jours) et du 24 au 28/02/2020 (5 jours).*

- *Signature d'un complément d'adhésion avec l'ADICO pour un montant de 719 € HT. Dans le cadre de la DCSI avec l'ARCSA, cette dernière prend en charge l'adhésion de base soit 1 053 € HT ; charge à la commune de prendre le complément d'adhésion pour maintenir les mêmes prestations.*

- *Signature d'un devis avec AEM-ELEC pour un montant de 374.40 € HT concernant le remplacement des blocs de sécurité de la salle des fêtes.*

- *Signature d'un marché de coordination en matière de sécurité et de santé des travailleurs pour la construction de la salle communale multifonctions avec la société LD PILOTAGE pour un montant de 8 100 € HT.*

- *Signature d'un marché de mission de contrôleur technique relative à l'opération de construction de la salle communale multifonctions avec la société VERITAS pour un montant de 6 975 € HT.*

### **1. BUDGET PRINCIPAL : Vote du compte administratif 2019, approbation du compte de gestion 2019 et affectation du résultat 2019.**

Le Conseil Municipal,

Vu le budget primitif principal pour 2019,

Vu les comptes présentés par Monsieur le Maire relatifs à l'exécution du budget ci-dessus désigné,

**Considérant** que Mme COPIGNY Jeanine a été désignée pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

**Considérant** que M DESMOULINS, le Maire, s'est retiré au moment du vote du compte administratif,

**Après que Monsieur le Maire ait quitté la salle du conseil,**

Sous la présidence de Mme COPIGNY Jeanine,

**Après en avoir délibéré A L'UNANIMITE des membres présents et représentés,**

- **APPROUVE** le compte administratif pour 2019 qui se présente comme suit :

	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>RAR 2019</b>
<b>Dépenses</b>	<b>766 823.16 €</b>	<b>392 762.61 €</b>	103 300 €
<b>recettes</b>	<b>848 738.81 €</b>	<b>522 606.33 €</b>	7 700 €
<b>résultat exercice</b>	<b>81 915.65 €</b>	<b>129 843.72 €</b>	- 95 600 €

<b>reports 2018</b>	<b>294 773.52 €</b>	<b>325 340.35 €</b>
---------------------	---------------------	---------------------

<b>résultat global</b>	<b>376 689.17 €</b>	<b>455 184.07 €</b>
<b>résultat de clôture</b>	<b>831 873.24 €</b>	
<i>résultat de clôture avec les RAR</i>	<i>736 273.24 €</i>	

- **CONSTATE** la similitude de ces résultats avec ceux du compte de gestion de Madame la Trésorière de Crépy en Valois.

- **AFFECTE** le résultat 2019 ainsi qu'il suit au budget primitif 2020,

- **376 689,17 €** au compte **R 002** (recette de fonctionnement) ;
- **455 184,07 €** au compte **R 001** (recette d'investissement).

**2. FINANCES : Demande de subvention auprès de la Région (programme LEADER) concernant le mobilier intérieur de la salle intercommunale multi activités.**

Monsieur le Maire présente aux membres présents le projet de mobilier et aménagement intérieur concernant la construction de la salle intercommunale multi activités.

Le montant estimatif de l'opération est de **104 483.24 € HT**.

**Le Conseil Municipal,**

Entendu l'exposé de M. le Maire,

**Après en avoir délibéré A L'UNANIMITE des membres présents et représentés,**

- **APPROUVE** le projet et le plan de financement tel que présenté ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du programme LEADER

\*\*\*\*\*

**Questions et informations diverses :**

- *TOUR DE GARDE DU 15 MARS 2020*

- LECTURE LETTRE M. MAUFRÖID

- AVANCEMENT SALLE INTERCOMMUNALE MULTI ACTIVITES (permis de construire, avis ABF, commission sécurité incendie, dénomination, baisse coût...).

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.**

Mairie de Saintines – 2 Place Foch – 60410 SAINTINES  
Tel : 03.44.40.97.06 Fax : 03.44.40.99.27  
Courriel : [mairie@saintines.fr](mailto:mairie@saintines.fr) - Site internet : <http://saintines.fr/>